

Procès-verbal de la rencontre des membres du Regroupement du conte du Québec
Tenue à Québec le 24 novembre 2007 à 13h30 dans les locaux du Centre d'interprétation de la
Pace Royale au 27, rue Notre-Dame, Québec QC

Cette rencontre fut convoquée comme assemblée annuelle du RCQ

Étaient présents :

Membres réguliers

Christian-Marie Pons (Grande Oreille fondatrice, car il est difficile de ne le considérer que comme membre ordinaire), Marc Brazeau (conteur), Yves Robitaille (conteur), Murielle Larochelle (conteuse), Arleen Thibault (conteuse), Odette Morneau (conteuse), Diane-Marie Racicot (conteuse du groupe La Marie Conteuse), Olivier Turcotte alias Jos Violon (conteur), Carole Légalé (conteuse et diffuseuse), Jean-Claude Boies (conteur), Jean-Marc Chatel (conteur et diffuseur), François-Xavier Liagre (conteur et diffuseur), Jacques Clermont (conteur et diffuseur), Bernard Grondin, (conteur et diffuseur), Julie Turconi (conteuse et diffuseuse), Jacques Falquet (conteur et diffuseur).

Membre associé :

Dominique Breault (conteur du Nouveau-Brunswick)

Observatrice :

Hélène Lasnier (conteuse du groupe La Marie Conteuse)

À 13 h 45, l'assemblée cherche désespérément Quorum qui ne s'est malheureusement pas présenté (16 membres réguliers sur 20). Après délibération, il est décidé que l'ordre du jour serait respecté, que les membres présents discuteraient les points prévus et voteraient pour des administrateurs, que le procès-verbal de cette rencontre serait soumis aux membres et qu'un processus de ratification serait proposé pour valider ou amender les résolutions adoptées.

Ordre du jour proposé par le conseil d'administration :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Choix du président d'assemblée
- 3- Adoption du procès-verbal de l'AGA du 18 novembre 2006
- 4- Présentation du rapport annuel d'activités
- 5- Rapport du trésorier
- 6- Élection de cinq membres du conseil d'administration
- 7- Varia
- 8- Levée de l'assemblée

1- Adoption de l'ordre du jour

Proposition :

Que l'ordre du jour soit adopté sans amendement.

Proposé par Murielle Larochelle

Appuyée par François-Xavier Liagre

Adopté à l'unanimité

2- Choix du président et du secrétaire d'assemblée

Sont proposés Jacques Clermont (président) et Yves Robitaille (secrétaire à son corps défendant, mais il faut bien que l'assemblée avance)

Proposeur : Jacques Falquet

Appuyé par Julie Turconi

Adopté à l'unanimité

3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 18 novembre 2006

Après lecture du procès-verbal ;

Christian-Marie Pons demande de corriger le point 9 (Levée de l'assemblée) où Monsieur Gilles Garand est remercié pour son travail comme président d'assemblée (et non comme « présent » d'assemblée). On fait cependant remarquer que Monsieur Garand, quelle que soit la raison de sa participation, est toujours très présent.

Au sujet du point 6, Jacques Falquet, président sortant du Regroupement, explique que le conseil n'a pu, dans le cours de son mandat, répondre au vœu de l'assemblée et présenter une proposition sur le cumul des voix aux assemblées. Ce point est donc entre les mains du prochain conseil d'administration.

Il est Proposé que le procès verbal soit adopté en tenant compte de la demande de correction.

Proposé par Christian-Marie Pons

Appuyé par Carole Légaré

Adopté à l'unanimité

4- Présentation du rapport annuel d'activités

Le président donne aux participants le temps de lire le rapport d'activités.

Questions de l'assemblée :

Le livre d'art (point rencontres, avril 2007); question de Christian-Marie Pons

Jacques Falquet explique que Monsieur André Croteau, auteur du livre d'art *Québec, légendes et conteurs* à paraître chez l'éditeur Henri Rivard avait contacté le Regroupement pour suggérer des conteurs pour la publication de son ouvrage. Le conseil du RCQ jugeant qu'il n'était pas de son ressort de faire des suggestions a toutefois donné des informations générales pour aider l'auteur à trouver des conteurs. Ce contact a cependant permis au Regroupement d'obtenir la possibilité d'obtenir du financement puisque si des personnes intéressées par l'ouvrage passent par le RCQ, celui-ci pourra obtenir jusqu'à 40 % du prix (soit 54 \$, l'ouvrage se détaillant 135 \$ car il est illustré et ne sera diffusé qu'à 5 000 exemplaires numérotés à la main). Les personnes intéressées n'ont qu'à s'informer auprès du Regroupement.

Rencontre avec Brigitte Malenfant (janvier 2007); question de Bernard Grondin.

Jacques Falquet explique que cette rencontre fut demandée par le Regroupement mais que le CALQ ne pouvait donner au RCQ d'espoir d'un financement de fonctionnement à court terme étant donné les limites du budget du secteur Littérature.

Rencontre du conseil avec les fondateurs (Mike Burns, André Lemelin, Jean-Marc Massie, Christian-Marie Pons); question de Murielle Larochelle.

Suite à une lettre d'André Lemelin sur le RCQ au service du conte ou de ses membres, une rencontre fut organisée entre le conseil et les quatre membres instigateurs de la création du RCQ. Cette rencontre visait à brasser les idées et à permettre aux membres fondateurs de questionner les orientations du RCQ et d'exposer leur bilan.

Il est proposé d'adopter le rapport d'activité sans correction ou amendement.

Proposé par Jean-Marc Chatel

Appuyé par François-Xavier Liagre

Adopté à l'unanimité

5 Rapport du trésorier

En l'absence du trésorier empêché par des événements d'ordre personnel, le président présente les états financiers du Regroupement et répond aux questions de l'assemblée.

Il est proposé d'adopter le rapport financier pour l'année 2006-2007

Proposé par Murielle Larochelle

Appuyée par François-Xavier Liagre

Adopté à l'unanimité

6 Élection de cinq membres du conseil d'administration

Monsieur Jacques Clermont cède la place à Monsieur Jean-Claude Boies comme président d'élection.

Le quorum n'ayant pas été atteint, il est convenu que le conseil sortant reste en place et que les personnes qui seront élues le sont de façon provisoire jusqu'à ce qu'un processus de ratification leur permette d'exercer leur fonction de façon officielle.

Pour le poste de président, toutes les personnes proposées ayant décliné, le poste sera coopté par le conseil quand celui-ci sera officiellement en mesure d'exercer ses fonctions. En attendant, Monsieur Jacques Falquet continue d'exercer la fonction. Pour les quatre autres postes en nomination, les candidats ont été élus sans opposition parmi les membres présents ayant été proposés et ayant accepté d'être candidats :

Madame Julie Turconi

Messieurs Bernard Grondin

Yves Robitaille

Olivier Turcotte

Nicolas Rochette*

*Madame Julie Turconi a présenté la candidature de Monsieur Nicolas Rochette qui avait manifesté son intention par écrit mais qui ne pouvait être présent à l'assemblée. Les membres de l'assemblée ont accepté sa mise en candidature et l'ont aussi élu par acclamation.

Il est constaté que les personnes élues respectent les proportions statutaires quant aux membres conteurs, diffuseurs et ordinaires.

Dès que les nouveaux membres seront habilités à exercer officiellement leurs fonctions, ils se répartiront les mandats d'un et deux ans qui assurent la continuité dans le conseil.

7- **Varia**

Des mentions ont été faites pour féliciter et remercier l'équipe du conseil pour l'immense travail accompli avec des mentions particulières à Jacques Falquet, présent dès les débuts du Regroupement, et Julie Turconi qui a assuré un travail énorme de communication avec les membres, entre autres par la mise à jour du site web et par la publication des bulletins

8- **Levée de l'assemblée**

Jean-Marc Chatel propose à l'assemblée de se lever, ce qu'elle accepte dans un mouvement unanime.

Yves Robitaille

Secrétaire d'assemblée (à son corps défendant mais à l'esprit de sacrifice développé par son enfance catholique)